

Morphine (chlorhydrate) Aguettant 10 mg/ml - 1 ml, solution injectable par le laboratoire Aguettant - Rappel de lot

05/01/2011
MED11/A01/B02

Une ampoule d'Atropine AGUETTANT 0,25 mg / ml- 1ml B/10, lot 4202545 00(péréemption 08/2013) a été mise en évidence dans une boîte de Morphine (chlorhydrate) AGUETTANT 10 mg / ml, solution injectable – 1 ml B/10, lot 4202544 00 (péréemption 08/2013).

En conséquence, en accord avec l'Afssaps, le Laboratoire AGUETTANT procède au rappel du lot 4202544 00 de Morphine (chlorhydrate) AGUETTANT 10 mg / ml, solution injectable – 1 ml B/10 (péréemption 08/2013).

L'Afssaps appelle à la vigilance des patients, des médecins et des infirmières libérales susceptibles d'utiliser une ampoule provenant d'une pharmacie de ville et les invite à rapporter à la pharmacie les boîtes concernées par ce retrait.

Concernant les modalités de retour, il est demandé de suivre les instructions du laboratoire Aguettant, en particulier, il est nécessaire d'identifier l'expéditeur (coordonnées de la PUI ou de l'officine) sur chaque colis retourné au fournisseur (grossiste répartiteur le cas échéant) après avoir enregistré les quantités retournées sur le registre des stupéfiants (cette opération ne nécessite plus de bon extrait de carnet à souches selon l'article R.5132-81 du CSP).

Pour tout complément d'information, vous pouvez appeler le 04 78 61 47 67.